Docusign Envelope ID: 97C8595E-C579-4140-98BF-3483E7547484

GICH

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 2 205 932 €

SIÈGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE DE CHAVANON

43120 MONISTROL SUR LOIRE

794 109 918 RCS LE PUY EN VELAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 03-06-2025

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 438 069,20 € de la manière suivante :

- 5 % au compte « *réserve légale* », soit la somme de ..... 21 903,46 €

- Aux associés à titre de dividendes, soit la somme de.....56 700,00 €

- Le solde au compte « *autres réserves* », soit la somme de .....359 465,74 €

TOTAL EGAL A .....438 069,20 €

L'Assemblée générale décide également d'attribuer aux associés un dividende complémentaire de 123 400 € prélever sur le compte « *Autres Réserves* ».

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1er juin 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, *« En cas de distribution de sommes prélevées sur le résultat de l'exercice ou sur le compte « Report à nouveau », les sommes distribuées reviennent à l'usufruitier. En cas de distribution de réserves, les sommes distribuées reviennent au nu-propriétaire. »*.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera

Docusign Envelope ID: 97C8595E-C579-4140-98BF-3483E7547484

déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 180 100 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Date de clôture de l'exercice	**Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI**	**Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI**
31/12/2023	0€	180 100 €
31/12/2022	0€	150 010 €
31/12/2021	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Guy CHANTEGRAILLE

Gérant

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

Docusign Envelope ID: 97C8595E-C579-4140-98BF-3483E7547484

GICH

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 2 205 932 €

SIÈGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE DE CHAVANON

43120 MONISTROL SUR LOIRE

794 109 918 RCS LE PUY EN VELAY

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifié conforme

Monsieur Guy CHANTEGRAILLE

Gérant

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

SARL GICH

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 053 814€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 438 069€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Résultat de l'exercice
SCI ABI IMMO	60 000	692 759	99.99	139 652
SAS ABI PROFILS	1 000 000	1 846 198	100.00	544 121

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
État et collectivités Publiques	T.V.A	190	190	-
Groupe et associés		427 321	427 321	-
TOTAUX		**427 511**	**427 511**	**-**

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	2 205 932	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	2 205 932	1,00

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 140	1 140	-	-
Personnel et comptes rattachés	236 034	236 034	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	128 910	128 910	-	-
Impôts sur les bénéfices	34 975	34 975	-	-
T.V.A.	40 160	40 160	-	-
Autres impôts et taxes	8 970	8 970	-	-
TOTAUX	**450 189**	**450 189**	**-**	**-**

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	29 535
	Charges sociales	11 814
Autres Charges	Factures à recevoir	1 140
	Personnel	190 000
	Organismes Sociaux	96 484
	Autres charges fiscales	4 972
TOTAL		**333 945**

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SARL GICH	Néant *
Adresse de l'entreprise	0000 ZI de Chavanon 43120 MONISTROL SUR LOIRE	

SIRET 7 9 4 1 0 9 9 1 8 0 0 0 2 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Exercice N clos le 2024-12-31 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 769 940	042	1 769 940
	Total I (5)	044	1 769 940	048	1 769 940
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	427 511	074	427 511
	Valeurs mobilières de placement	080	2 490 000	082	2 490 000
	Disponibilités	084	366 363	086	366 363
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	3 283 874	098	3 283 874
	Total général (I + II)	110	5 053 814	112	5 053 814

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 450 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	102 285
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	9 008
	Report à nouveau	134	1 604 262
	Résultat de l'exercice	136	438 069
	Subventions d'inverstissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	4 603 624
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 140
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 40 160)	172	213 016
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	236 034
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	450 189
	Total général (I + II + III)	180	5 053 814

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD

2024

Designation de l'entreprise	SARL GICH	Néant ☐	Exercice N clos le
A - RESULTAT COMPTABLE	Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		2024-12-31

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue *	Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services *			217		218	810 000
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
Production immobilisée *						224	
Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230	2
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	810 002

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail : - mobilier	- immobilier)		242	4 607
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	3 281	244	7 629
Rémunérations du personnel				250	615 084
Charges sociales				252	161 131
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges — Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	10
Autres charges — Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	788 461

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	21 541
Produits financiers	**(III)**	280	479 466
Produits exceptionnels	**(IV)**	290	
Charges financières	**(V)**	294	
Charges exceptionnelles — Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger (347)	**(VI)**	300	
Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348)	**(VI)**		
Impôts sur les bénéfices	**(VII)**	306	62 938
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	438 069

B - RESULTAT FISCAL	Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2	312	438 069	314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles						322	
Impôts et taxes non déductibles						324	62 938
Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	178 092
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987				342	
	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Bassins urbains à dynamiser -BUD (art. 44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit			346				350	410 347
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéf. c. 1, déf. c. 2								352	268 752	354
Déficits	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356		
	Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÉS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéf. c. 1, déf. c. 2								370	268 752	372

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant
QP frais et charges sur dividendes	20 000
Résultat 2024 SCI ABI IMMO	139 512
Plus-value latente sur VMP 2024	18 580

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant
Dividendes	400 000
Plus-value latente sur VMP 2023	10 347